



Association BALLEs A FOND
Maison du Cirque
11 Rue du Maine
29 000 Quimper

Renseignements et inscriptions : www.ballesafond.net ou
ballesafond@wanadoo.fr ou 02 98 10 29 83

Ecole agréée pratique amateur par la FFEC 29-185 – agrément DDCS JEP 07-167
Siret 413 272 550 00042

Le cirque est un art, il s'enseigne dans le respect de la personne.

À lire attentivement et à conserver

Rentrée 2017 - 2018

Merci de lire bien attentivement les informations ci-dessous, elles ne figurent pas sur notre plaquette.

Modalités d'inscription :

Début des préinscriptions : Le lundi 26 juin 2017.

L'accueil (Maison du Cirque – 11 Rue du Maine – Quimper) sera ouvert du 26 juin au 7 juillet et du 1er août au 1er septembre de 10h à 12h et de 14h à 17h, du lundi au vendredi.

Préinscriptions. Vous devez nous retourner un dossier complet comprenant :

- Le dossier d'inscription 2017-18 (fiche d'inscription + la fiche sanitaire + décharge + autorisation de sortie) imprimables à partir du site internet www.ballesafond.net
- Le règlement des frais d'inscription : 20,90 €.

Il est impératif de venir déposer votre dossier complet à l'accueil afin de choisir ensemble le meilleur créneau horaire pour votre enfant.

Pour les élèves déjà inscrits en 2016-17

!!! Attention les réinscriptions ne sont pas automatiques !!!

Il vous est possible de nous envoyer le dossier d'inscription par courrier **si vous avez préalablement vérifié auprès de l'animateur référent à quel créneau inscrire votre enfant.**

Forum des Sports – Samedi 9 septembre 2017 – Quimper – 9h-18h

Forum des Sports – Samedi 9 septembre 2017 – Pluguffan – 14h-17h

Forum des Sports – Samedi 9 septembre 2017 – Briec – 14h-18h

Reprise de l'activité art du Cirque à l'année : semaine du 18 au 23 Septembre

L'inscription doit être finalisée avant le 15 septembre 2017, au-delà de cette date, les places pourront être réattribuées.

L'inscription comprend :

- Le dossier d'inscription complet (fiche de renseignements + fiche sanitaire + décharge + autorisation de sortie)
- Le règlement des frais d'inscription : 20,90 €.
- Les chèques de paiement du montant de l'activité et de l'adhésion à l'ordre de l'association Balles à fond.

Possibilité de payer le tarif annuel et l'adhésion en :

- Une fois
- Trois fois

Les deux premières séances de l'année sont des séances d'essai. Pour y participer vous devez être inscrit.

Modalités financières

Nous vous précisons que Balles à Fond accepte en paiement des inscriptions : Les espèces, les chèques bancaires, les virements et les chèques vacances, (chèques bancaires à établir à l'ordre de Balles à Fond). IBAN FR76 4255 9000 5621 0254 2320 363 BIC : CCOPFRPPXXX

Séances d'essai

Les deux premières séances sont des séances d'essai.

Si vous ne continuez pas l'activité au-delà de la seconde séance d'essai, les chèques de règlement de l'activité seront rendus (soit avant le 1^{er} octobre 2017). **Au-delà du 1^{er} octobre 2017 le règlement est acquis à l'association et votre inscription est définitive.**

Aides

Pour des aides éventuelles, renseignez-vous auprès de vos Comités d'Entreprises et auprès de la CAF, le CCAS et le CDAS. Factures sur simple demande.

Réductions familles nombreuses

Réduction de 15% à partir du troisième membre de la même famille qui souhaite s'inscrire à une activité à l'année (réduction sur l'activité la moins chère).

Réductions pour cumul d'activités

Inscription à plusieurs cours pour la même personne : réduction de 25% appliquée au deuxième cours choisi le moins cher, si 3^e cours, idem 2^e cours.

Quotient Familial

Tarifs d'activités réduits sur présentation d'une attestation CAF récente comportant le montant du Quotient Familial ou l'avis d'imposition d'août 2016 si vous ne percevez pas de prestation familiale régulière.

Conditions de remboursement

Les frais de licence fédérale – inscription de 20,90 € seront encaissés au moment de l'inscription et non remboursables.

Le montant total de l'activité est à régler le 15 septembre 2017 au plus tard, l'activité n'est pas remboursable excepté pour raisons médicales (absence de plus de 4 séances consécutives) ou déménagement de plus de 20 km (justificatifs à présenter).

Les encaissements du règlement en trois fois se feront en octobre, novembre et décembre.

✳ **Adhésion annuelle réduite : 6 € (- de 18 ans, étudiant, chômeur)**

✳ **Licence Fédérale Annuelle 20,90 €**

✳ **Tarifs des activités : QF CAF > 1 000 € plein tarif :**

45 mn Éveil	60 mn Éveil	1h15 mn Loisir 1	1h30 mn Loisir2 Cycle 1	2h Loisir 3 Cycle 2	4h / 2j Cycle 3	6h / 3j Perf
230 €	240 €	250 €	260 €	280 €	340 €	400 €

1 000 € > QF CAF > 500 € : 15 % de réduction sur le tarif plein

500 € > QF CAF : 30 % de réduction sur le tarif plein

L'activité Cirque – Balles à Fond

Notre équipe est à l'écoute des élèves et de leurs parents. Si vous souhaitez échanger, donner votre avis, n'hésitez pas à venir nous voir !

Merci de bien vouloir respecter les points suivants pour le bon déroulement des séances.

- **Les horaires indiqués sur le planning sont ceux de début et de fin d'atelier.**
- Des vestiaires sont à disposition des élèves pour se changer.
- Il est recommandé de laisser à la maison bijoux, portables et autres objets de valeur. La Maison du Cirque et l'équipe encadrante ne pourront en aucun cas être tenus responsables du vol ou de la détérioration des objets personnels.

Seul l'élève inscrit participe à l'activité. (Sauf sur les activités spécifiées « parents-enfants ») Pour le confort de l'activité et la sécurité, nous demandons aux élèves de s'équiper de la façon suivante :

- Vêtement de sport, vêtements souples près du corps, (tenue confortable, pas de jean ou de pantalons serrés)
- Cheveux attachés - Pas de bijoux
- Des chaussures souples et confortables (ballerines, rythmiques ou petites basquettes)

La responsabilité de l'association Balles à Fond n'est engagée que sur l'horaire de l'activité et lorsque les parents ont remis l'enfant à l'animateur, jusqu'au moment où ils viennent le chercher dans la salle de pratique (sauf autorisation écrite à quitter seul l'activité).

Dans la mesure du possible, nous vous serons reconnaissants de nous prévenir de l'absence des pratiquants.